



□ POLÉMIQUE
Les éoliennes, arnaque ou pas ?
 Pro et anti-éoliens s'affrontent sur notre terre propice à ce type d'implantation. >PAGE 4

□ HIER MIDI

Drame sur la rocade de Béthune : deux hommes de 20 et 35 ans tués

Les deux collègues, originaires d'Allouagne et de Bully-les-Mines, ont été tués sur le coup. >PAGES 6, 11

N° 302
 65^e ANNÉE

DIMANCHE
1^{er} NOVEMBRE
2009

Nord éclair

DIMANCHE

www.nordeclair.fr
1 €

42, rue du
 Général Sarrail
 59100 Roubaix
 03.20.250.250

ÉDITION DE BÉTHUNE - BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Accompagner les familles

SERVICES FUNÉRAIRES



En ce jour de Toussaint et veille de fête des morts, Nord éclair fait sortir de l'ombre ces hommes et ces femmes, – assistants funéraires, thanatopracteurs, crématisistes... – dont le métier est aussi d'être aux côtés des familles en deuil. Photo H.V.M. >PAGES 2-3



Découvrez ce mercredi,

avec votre journal,

LE CATALOGUE NOËL 2009
 de
LA BOUTIQUE DES LECTEURS

ET AUSSI...

- **Thomas Dutronc, grand quiz...** En cahier central
- **Football : un nul plein d'espoir pour Lens** Pages 38-39

POLÉMIQUE. Faut-il encourager le développement éolien ?

Alors, écolo ou pas les éoliennes ? Ses défenseurs assurent que le développement de l'éolien va permettre à la France d'atteindre ses objectifs en matière d'énergie renouvelable. Les anti-éoliens hurlent à l'arnaque écologique.

VIOLAINE MAGNE > violaine.magne@nordeclair.fr

En septembre dernier le ministère de l'Écologie annonçait fièrement que la production d'électricité à partir d'éoliennes avait progressé de 22 % en 2009 par rapport à 2008 et avait même franchi la barre de 4 000 MW. Kyoto oblige, la France s'est engagée en 2005 à avoir une production intérieure d'électricité d'origine renouvelable à hauteur de 21 % de la consommation en 2010. On n'y est pas encore, mais pour le gouvernement, l'implantation d'éoliennes est le plus sûr moyen d'y arriver. Du coup, EDF a l'obligation de racheter l'électricité produite par ces mâts de cognac à un tarif garanti et très intéress-

Des arrêtés préfectoraux autorisant leur implantation sur le territoire sont alors attaqués devant le tribunal administratif.

sant pour les promoteurs : 8,2 centimes d'€/kWh. Dans le Nord - Pas-de-Calais, des projets de parc fleurissent de toutes parts, même si, pour bénéficier de l'obligation de rachat par EDF, ils doivent s'implanter à l'intérieur d'une zone de développement éolien (ZDE), instaurée par arrêté préfectoral. En théorie, les citoyens sont favorables à l'énergie éolienne. Mais sur le terrain, l'implantation des parcs n'est pas toujours bien accueillie. Des arrêtés préfectoraux autorisant leur implantation sur le territoire sont alors attaqués devant le tribunal administratif, ce fut le cas pour la ferme de Fruges (70 éoliennes pour une puissance cumulée de 140 MW) ou celle de la communauté de communes des Deux sources dans le Ternois. Les citoyens dénoncent des nuisances sonores, visuelles et environnementales. Les anti-éoliens vont plus loin, assurant que les éoliennes ne permettent pas de réduire les émissions de CO2 car elles doivent être couplées à des centrales thermiques. ●



Le Nord - Pas-de-Calais est une région propice à l'implantation de parc éolien. Ici, les crêtes de Fauquembergues dans le pays des 7 vallées. Photo Hubert Van Maele

POUR



Michel Suzan directeur de KDE Energy France.

En France, nous avons une des réglementations les plus dures nous interdisant d'installer des éoliennes à moins de 500 m des habitations, obligeant à faire des études d'impact sonore, environnemental. Les anti-éoliens disent qu'on saccage le paysage, mais c'est très subjectif et nous travaillons avec des cabinets de paysagistes. Et puis, il faut faire preuve de pédagogie : la France s'est engagée à ce que plus de 20 % de son énergie soit renouvelable. Il faut savoir ce qu'on veut : soit être dépendant du pétrole, soit avoir une énergie décentralisée, consommer ce qu'on produit localement. C'est aussi une énergie réversible : nous avons l'obligation légale d'avoir une réserve financière pour démanteler le parc. Nous n'avons pas besoin de centrales thermiques : nous avons plusieurs régimes de vent qui permettent une production constante d'électricité. De toute façon, toutes les énergies sont interdépendantes. On ne peut pas dire que le tarif éolien est un effet d'aubaine, mais ça a un effet stimulant. Et il faut le ramener à son objectif : faire de l'énergie renouvelable !

CONTRE



Jean-Louis Butré, fédération environnement durable.

L'éolien est gavé d'argent. La dépense dépasse les 35 à 40 millions d'euros. EDF rachète l'électricité éolienne à un prix dément, une grande partie de cette somme va chez des affairistes et des promoteurs privés. Et c'est bien les consommateurs qui payent l'électricité ensuite. Nous demandons un audit international sur l'argent de l'éolien car il y a un problème d'opacité financière. Et l'argument qui est de dire : il faut atteindre des objectifs en matière d'énergie renouvelable, c'est marketing. L'éolien a pris le pas sur toutes les autres énergies renouvelables : biomasse, géothermie, alors que c'est une technologie déjà dépassée. En reprenant cette vieille technologie, parce qu'elle est à la mode, la France massacre les autres filières industrielles d'énergie renouvelable. Et puis, il y a des gens qui se plaignent des éoliennes à côté de chez eux parce qu'elles provoquent des nuisances. On a le droit de les écouter. Enfin, on porte atteinte au patrimoine paysager et historique de la France, on mite le territoire, l'État est dépassé. C'est un combat qui ne fait que commencer.

C'EST VOUS QUI LE DITES

Sur le site web de Nord éclair, les pro et anti-éoliens ont voté en masse. Plus de 1 300 personnes ont donné leur avis. Voici quelques messages que vous nous avez laissés sur le forum :

Vive l'éolien

Nous avons une source d'énergie propre, inépuisable, sans émission de déchets ni de gaz à effet de serre et nous devrions ne pas en profiter alors que toute notre planète subit les effets du réchauffement climatique ! Voilà un raisonnement étonnant. Ah oui, l'éolien gêne la vue de quelques-uns. C'est vrai que les éoliennes ont le tort d'être implantées en France, contrairement aux puits de pétrole...

JULIEN

Une fausse bonne idée

Il suffit de lire la contribution au débat public initié par l'Institut Montaigne en 2008 pour se rendre compte que, pour le moment, la politique d'implantation éfrénée d'éoliennes est purement capitalistique. 90 % de l'électricité produite en France ne génère pas de CO2 (nucléaire ou hydro-électricité). Les éoliennes ne fonctionnent à plein que pour 25 % du temps. Aucun impact tangible sur l'indépendance énergétique de la France. Quant à dire que la loi encadre les permis de construire, c'est une plaisanterie, quant aux études d'impact, elles sont payées par les promoteurs ! On ne parle jamais de la sécurité autour des parcs éoliens et pourtant... (cf Constat de carence mars 2007 à propos du rapport du conseil général des mines).

T. LEVENT

COURRIER : 42, rue du Général Sarrail
59100 ROUBAIX. ■ TÉLÉPHONE :
03.20.250.250. ■ E-MAIL :
lecteurs@nordeclair.fr ■ SITE WEB :
www.nordeclair.fr